

# la feuille & l'aiguille

## éditorial

La « bête noire » de nos forêts méditerranéennes ! Qui mieux que Forêt Méditerranéenne pouvait parler du sanglier dans une approche diversifiée émanant des différentes grilles de lecture présentes à travers les membres de l'association réunissant la quasi-totalité des compartiments de notre écosystème forestier méditerranéen. Ce fut le cas de la journée qui lui a été consacrée au Plan-de-la-Tour dans le Var le 13 octobre dernier faisant suite à la journée de Fraïsse-sur-Agout du 8 juin 2017, vouée à ses cousins les Cervidés.

Plusieurs facettes, plusieurs images, le sanglier est bien une espèce hors normes ! Fort de ses facultés d'adaptation, il s'est énormément développé au cours des 40 dernières années (voir article p. 3) mais il n'est pas le seul : puisqu'en région Provence-Alpes-Côte d'Azur les prélèvements de cerf élaphe ont été multipliés par 50 et ceux du chevreuil par 112 ! Comme cela a été évoqué, cette venaison dont la qualité tant diététique que gastronomique est excellente est à l'évidence à valoriser, mais à mon avis sans oublier les plus défavorisés grâce aux réseaux des associations caritatives d'aide alimentaire.

Les bases de données sur les prélèvements et l'effort de chasse tenues depuis les années 80 dans le cadre du Réseau National Ongulés Sauvages sont des plus précieuses pour tenter de modéliser et donc d'anticiper sur la vitesse de croissance des populations de notre « bête noire », prémices d'un équilibre « agro-sylvo-cynégétique » qui, souhaitons-le, ne sera plus assimilé sous peu à notre Arlésienne !

Notre sanglier n'a pas que des défauts car il participe en forêt à la dissémination des diaspores favorisant ainsi la régénération, et les forestiers ne s'en plaindront pas. En revanche, pour son appétit et en raison de sa façon de « se tenir à table », il pose de sérieux problèmes dans les zones cultivées et les agriculteurs, indemnisés certes par les chasseurs, ne voient pas la « bête » sous les meilleurs auspices. Enfin, ses déplacements nocturnes causent de plus en plus de problèmes à la sécurité routière.

Si on en juge par le succès de nos deux premières journées, le Colloque de mars 2018 devrait nous apporter réflexions, concertations et solutions face à la complexité des relations de la grande faune et des espaces forestiers méditerranéens en perpétuelle dynamique et coadaptation. Certes « prévenir c'est guérir » et c'est bien ce dont nous avons besoin pour forger des outils d'aide à la décision dans un contexte social apaisé s'appuyant sur la concertation (Fraïsse-sur-Agout) et sur le pragmatisme (Plan-de-la-Tour) avec le souhait que chacun fasse l'effort de se mettre à la place de l'autre, comme il est de règle dans notre vieille démocratie.

Jean-Claude RICCI

Directeur IMPCF / Forêt Méditerranéenne

## Forêt Méditerranéenne

# Quarante ans : le bel âge

Nous avons tenu, le 21 octobre dernier à Saint-Jean-du-Gard, notre 40<sup>e</sup> assemblée générale, clôturant ainsi 39 années d'activités de notre association : notre « grand » anniversaire sera célébré l'année prochaine. Mais, déjà, retournons-nous et voyons ce que ces quatre décennies ont vu changer... et comment nous projeter dans l'avenir ?

Nous ne ferons pas ici la liste de toutes les actions menées par l'association durant ces quatre décennies, ni des avancées auxquelles elles ont conduit (nous les présenterons prochainement dans un document auquel nous travaillons). Il est cependant des choses acquises, comme par exemple le fait que vous soyez plus de 3 200 à recevoir ce « petit » journal, et que vous ne l'utilisez pas tous pour « emballer les œufs » ! Vous êtes donc une des trois mille personnes supposées s'intéresser aux forêts méditerranéennes au point d'avoir, au moins une fois, fait un signe en direction de notre association. Ainsi vous savez, vous aussi, depuis longtemps ce qu'a organisé, produit, proposé, réussi Forêt Méditerranéenne ; et aussi ce que nous n'avons pas su faire, en totalité ou en partie.

En premier lieu, nous ne sommes pas encore parvenus à réduire significativement les écarts entre, – disons le monde forestier : les sylviculteurs, propriétaires privés, élus communaux, chercheurs, ingénieurs et techniciens de la production et de la récolte, acteurs des filières de transformation et de diffusion, et

– disons le monde de l'environnement, tout aussi important, qu'il rassemble chercheurs ou enseignants, gestionnaires des nombreux parcs et réserves de nos régions, associatifs ou encore simples amateurs.

Nous ne cessons de proposer à tous, sans répit, des points et des lieux de rencontre, mais tant reste encore à faire dans ce domaine où rares sont ceux qui savent ce qui intéresse et motive réellement les autres.

Deuxièmement, nous n'avons pas non plus réussi à créer, entre les institutions publiques ou privées des quatre régions concernées par le climat méditerranéen, sous lequel se développent nos forêts méditerranéennes, un point de contact permanent où leurs parties prenantes auraient pris l'habitude de se retrouver et où pourrait se formuler la fameuse « parole partagée » par tous les méditerranéens sur leurs espaces naturels et forestiers, qu'ils soient de Menton ou de Perpignan, de Valence ou de Bonifacio, qu'ils soient écologues, techniciens, élus locaux ou propriétaires.

Deux saisons successives ont montré que la problématique des incendies s'impose à nous tous, comme l'ont analysé les rapport de l'Inspection générale interministérielle de 2003 et celui publié récemment<sup>1</sup>. Certes l'Entente pour la forêt méditerranéenne coordonne en partenariat avec l'Etat, l'effort des Départements et de quelques autres collectivités dans la prévention et la lutte contre les feux de forêts. Mais cela ne suffit pas à ce que toutes les parties prenantes des espaces naturels méditerranéens : collectivités territoriales, professionnels de la forêt et du bois, pompiers, chercheurs, associations... prennent pleine connaissance des progrès accomplis et des efforts restant à faire, et expriment de manière concertée leurs revendications et leurs propositions aux pouvoirs publics.

1 - « Mission d'évaluation relative à la défense de la forêt contre l'incendie », avril 2016, rapport CGEDD n°010331-01, IGA n°16010-15083-02, CGAAER n°15102 accessible sur les sites des trois ministères en charge de l'Environnement, de l'Intérieur et de l'Agriculture.

L'année du quarantenaire pourrait être celle où se manifeste enfin la parole que pourraient – devraient – partager les méditerranéens français sur leurs forêts et leurs espaces naturels, qu'il s'agisse de les connaître, de les protéger des changements climatiques, du feu ou de la perte de diversité biologique, de les cultiver pour produire du bois, de l'énergie, des décors agréables, de la diversité, ou simplement y prendre du plaisir. Pour cela, que chacun d'entre nous, là où il est, chez lui dans sa propriété et dans sa commune, à la faculté, dans son laboratoire, son conseil municipal, intercommunal, départemental ou régional, son parc, son association, son syndicat, son entreprise... se rende compte de ce que la forêt qui l'intéresse est une partie des 4,5 millions d'ha qui nous concernent tous. Chacun sait que notre forêt méditerranéenne est singulière et qu'elle nécessite une approche particulière et qu'elle a un besoin absolu de notre action concertée.

De quoi occuper les prochaines années de Forêt Méditerranéenne... si vous le souhaitez.

Jean BONNIER

## Parc de la Sainte-Baume

La forêt : un espace majeur  
lire p. 2

## Une forêt singulière

Visite chez Jeannine Bourrely  
lire p. 2

## Le sanglier

Un animal hors normes  
lire p. 3

Trimestriel édité  
par l'association  
**forêt méditerranéenne**

14 rue Louis Astouin  
13002 Marseille France  
Tél. +33 (0)4 91 56 06 91  
Fax +33 (0)9 81 38 25 46  
Courriel : contact@foret-mediterraneenne.org  
Internet : www.foret-mediterraneenne.org  
Périodicité : trimestriel  
Prix au numéro : 3 €  
Abonnement : 10 €  
Directeur de la publication : Gilles Bonin  
Rédaction : Denise Afxantidis  
Imprimerie Horizon  
200, Av. de Coulin  
13420 Gémenos  
Dépôt légal : 14 mars 2017  
I.S.S.N. : 1155-2506  
Commission paritaire : 0222 G 88729

# La forêt : un espace majeur du futur Parc naturel régional de la Sainte-Baume

Le projet de Parc naturel régional de la Sainte-Baume est né de la volonté de dynamiser les activités économiques du territoire tout en protégeant les paysages, la nature et en mettant en valeur le patrimoine culturel. En février 2012, le Syndicat mixte de préfiguration a été créé et avait pour mission la labellisation du territoire en Parc naturel régional (PNR). Mission réussie puisque la création du 52<sup>e</sup> PNR de France a été annoncée par Nicolas Hulot, Ministre de la Transition écologique et solidaire, le 12 octobre dernier.



© Denis CAVIGLIA

Après une première étape de réalisation d'un diagnostic territorial partagé en 2013, le Syndicat mixte de préfiguration a engagé dès 2014 la phase de construction de la Charte du Parc. Au fil des mois, après la visite des instances nationales, une phase d'enquête publique et de consultation officielle des collectivités en février 2017, ce sont 26 des 29 communes concernées qui ont voté la Charte et ainsi choisi d'adhérer au PNR.

L'étape du « grand oral à Paris » a été passée avec succès le 20 septembre 2017. Une délégation d'élus et de techniciens du projet de Parc et de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) a été auditionnée par le Conseil national pour la protection de la nature pour permettre aux instances nationales de prononcer un avis final. Et c'est un avis favorable qui a été rendu à l'unanimité !

C'est donc le 12 octobre dernier, lors de l'événement célébrant le 50<sup>e</sup> anniversaire de la création des PNR par le Général de Gaulle, que Nicolas Hulot, Ministre de la Transition écologique et solidaire et Michaël Weber, Président de la Fédération des PNR de France, ont annoncé la création du PNR de la Sainte-Baume. Il ne reste plus qu'à attendre le décret du Premier Ministre labellisant officiellement le Parc, espérons-le d'ici fin 2017.

Dès l'étape de diagnostic, la forêt est apparue comme un espace majeur, tant par sa

superficie (70% du Parc) que par les enjeux y étant associés :

- un élément paysager très présent avec un fort attachement de la population ;
- un espace multifonctionnel mais trop peu valorisé ;
- des fortes pressions à venir sur la ressource (usines à biomasse, normalisation du pin d'Alep).

Le Syndicat mixte et les acteurs de la filière ont donc souhaité engager une politique forestière territoriale ambitieuse, s'appuyant sur des actions concertées et partagées localement. Parallèlement, le lancement de l'appel à projet « Territoires en Action pour l'avenir de la forêt régionale » par la Région PACA en 2014 a constitué un levier pour mener quatre actions visant à établir cette stratégie multi-partenaire et à approfondir l'état des lieux de la filière forêt-bois de la Sainte-Baume :

- l'élaboration d'une Charte forestière de territoire consti-

tuant le volet forestier opérationnel de la Charte du PNR au travers d'un programme d'actions pluriannuel articulé autour de 5 objectifs stratégiques, 10 objectifs opérationnels et 19 actions (appui à la gestion durable, valorisation locale des produits, expérimentation de nouveaux débouchés, usage équilibré et partagé de la forêt, sensibilisation des habitants, scolaires et visiteurs sur la forêt et le bois...);

- l'étude d'identification du potentiel de bois mobilisable en termes de volume, d'essences, de catégorie de produits et de propriétaire ;

– la réalisation d'un état des lieux de la desserte externe afin d'identifier les éventuels points de blocage connus sur les voies communales du territoire (tonnage, gabarit...) et mettre en corrélation les zones où se situent la ressource forestière et leur accessibilité ;

- l'élaboration d'un guide méthodologique pour accompagner les communes dans leur démarche de vente de bois de chauffage aux habitants (bois-bûche exploité par des entrepreneurs de travaux forestiers locaux dans le respect d'une gestion durable) et améliorer l'acceptation sociale des coupes par une appropriation de la ressource bois du territoire par les habitants (de la forêt au foyer).

Stéphanie SINGH

Chargée de mission forêt / énergie  
stephanie.singh@pnr-saintebaume.fr

## Carte d'identité du PNR de la Sainte-Baume

Superficie : 81 000 hectares dont 80% en espaces naturels (70% forestiers)

Population : 58 500 habitants dans le périmètre du Parc

Situation : A cheval sur les départements du Var et des Bouches-du-Rhône, le Parc naturel régional de la Sainte-Baume occupe une position de carrefour entre les agglomérations de Marseille, Aix-en-Provence, Toulon et les espaces naturels des Calanques, de la Sainte-Victoire, du massif des Maures et de Port-Cros.

Caractéristiques : paysages diversifiés, nature exceptionnelle (219 espèces protégées, 3 sites Natura 2000, hêtraie « relique »), richesses géologiques et souterraines, patrimoine culturel et spirituel très présent.

Pour en savoir plus :

<http://pnr-saintebaume.fr/docutheque/foret.html>

# Une forêt singulière

Notre assemblée générale s'est déroulée le 21 octobre dernier à Saint-Jean-du-Gard. Elle était précédée d'une visite du domaine des Bannières chez Jeannine Bourrely. Ce n'était pas une première, plutôt un retour, puisque Forêt Méditerranéenne y avait organisé une tournée il y a ... vingt-cinq ans. Le temps qu'il fallait aux arbres pour grandir !

Devenir sylvicultrice. La forêt, Jeannine a grandi dedans et, assez tôt dans sa vie, a décidé de gérer le domaine familial ; elle est en effet née dans ce territoire où sa famille maternelle (Rebotier qui signifie reboiseur) existe depuis... le XIV<sup>e</sup> siècle. Pour pratiquer une sylviculture de qualité elle a passé ses diplômes de technicienne forestière. Au fil des ans, un engagement dans le syndicalisme forestier privé l'a amenée à la présidence du Centre régional de la propriété forestière du Languedoc-Roussillon. Ce bénévolat lui a ouvert des portes : rencontre d'arboriculteurs et de sylviculteurs, connaissances actualisées des réglementations, approches de toutes les nouveautés dans le domaine, opportunités d'aides de toutes sortes...

Son père lui ayant donné carte blanche sur une partie du domaine (à la seule condition de ne pas voir de changement de sa fenêtre), elle a pu et su exploiter toutes ces données, et tout en gardant à ce lieu son originalité, elle a introduit et suivi des espèces exogènes.

## Une diversité époustouflante

Jeannine est secondée par son compagnon Alain. Ensemble, ils accueillent notre groupe, et leurs explications conjointes donnent vie à leurs choix et orientations. Aux abords d'une piste de bonne qualité – merci la DFCI – nous avons admiré les chênes rouges, cèdres, douglas, laricio, plantés il y a un quart de siècle sous le regard sceptique de certains adhérents de notre association. Jeannine et Alain répondent au flot de questions sur les tailles, travail dans la pente, recépées, arrivées d'autres espèces... nous sommes en pleine sylviculture. Plus loin, moins agréable à voir mais totalement nécessaire, une coupe dans la châtaigneraie « un peu usée par quatre siècles d'exploitation » nous dit Jeannine, qui explique l'avenir de cette parcelle : projet de reboisement avec essais d'essences et de pratiques dans le cadre du projet *Nature 2050* de la Caisse des dépôts et consignation Biodiversité. En contrebas de la piste, des pins colonisent le pied



Jeannine Bourrely devant les chênes rouges plantés il y a 25 ans.  
Photo DA.

de la colline puis, de nouveau, des chênes, merisiers, érables, cèdres mêlés aux espèces méditerranéennes.

Au sommet de la colline, une sorte de col nous amène à l'émerveillement des liquidambars qui introduisent le sylvetum. Jeannine précise : « *un arboretum présente un sujet tandis qu'ici ils sont plusieurs de la même espèce* ». La visite pourrait s'éterniser au vu du nombre d'espèces en question et que, pour chacune d'entre elle une histoire est à raconter. La descente vers Saint-Jean-du-Gard donne à voir un paysage magnifique. La piste est fermée par d'originales barrières : des créations maison, l'une d'entre elle ayant pour contrepois un coffre-fort : Monsieur Bourrely père disant qu'ainsi « *tout un chacun pouvait consulter sa fortune* ».

Le bonheur des propriétaires dont le travail s'inscrit dans la continuité, la fierté des réussites, l'humilité face aux échecs, ont transparu tout au long de la visite sans toutefois masquer les efforts que nécessite l'entretien d'une exploitation forestière : piste, canalisations des eaux de ruissellement, panneaux indicateurs... Il ne faut pas lésiner sur le temps passé, l'entretien du matériel, l'effort physique et financier.

Les choix de Jeannine et Alain laissent à leurs successeurs un domaine plus original que celui qu'ils ont reçu. N'attendons pas 2032 pour que Forêt Méditerranéenne revienne voir comment ce magnifique domaine aura évolué...

Katia LAGARDE  
Forêt Méditerranéenne

# Itinéraire d'un animal hors normes

## Le sanglier

C'est au Plan-de-la-Tour (Var) que Forêt Méditerranéenne a organisé ce vendredi 13 octobre, en partenariat avec l'Institut méditerranéen du patrimoine cynégétique et faunistique (IMPCF), la Fédération départementale des chasseurs du Var et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage, une journée d'information sur le développement et la maîtrise des populations de sangliers. Près de 70 personnes étaient présentes pour échanger sur ce thème d'actualité.

**Où pourrai-je éviter ce sanglier redoutable ?** » écrivait Molière dans *La Princesse d'Elide*. Il semblerait qu'aujourd'hui la réponse soit « nulle part ».

Forêt Méditerranéenne a consacré la 2<sup>e</sup> journée de son cycle de réflexion « Forêt méditerranéenne et faune sauvage » à l'itinéraire de cet animal hors normes : le sanglier.

En région méditerranéenne, les prélèvements de sangliers par la chasse sont passés de 9 000 à 200 000 en 40 ans. Même si ces chiffres montrent une explosion du nombre de sangliers, ils ne sont que le pâle reflet de la réalité, la partie émergée de l'iceberg, car à ce jour on ne sait pas compter précisément les sangliers sur de vastes surfaces. Les modèles de calculs, jusqu'à présent réalisés à la mi-saison de chasse à partir des carnets de battues, doivent être réactualisés.

Comment en est-on arrivé là ?

Par la conjonction de deux facteurs : la biologie de cet animal hors normes et l'évolution des milieux.

Une ouïe hors du commun, un odorat puissant et un groin

robuste, une transformation exceptionnelle de la nourriture en énergie et en puissance de reproduction, des capacités de déplacements sur de très grandes distances, font du sanglier, nous explique Jean-Claude Ricci (Directeur scientifique de l'IMPCF), un animal doué de facultés d'adaptation hors du commun.

Parallèlement, les surfaces des forêts ont augmenté. Elles ont aussi et surtout vieilli, favorisant la fructification. Les forêts offrent ainsi abri et nourriture aux sangliers. Et en se « refermant », elles rendent aussi la chasse moins facile et donc moins efficace.

En outre, les zones naturelles habitées qui se sont développées ces dernières années à la périphérie des villes et villages, sont devenues de véritables lieux de prédilection pour les sangliers qui y trouvent pelouses arrosées, nourriture facile et ... pas de chasseurs. « *Le nirvana des sangliers !* » nous dit Bruno Giaminardi, Directeur de la Fédération départementale des chasseurs (FDC) du Var. « *Les petits, déjà dans le ventre de la laie, s'habituent aux bruits de la*

*ville et aux humains* » poursuit-il.

Les chasseurs sont-ils alors en mesure de maîtriser les populations de sangliers ?

Aujourd'hui il est de plus en plus difficile de chasser en forêt et impossible dans les zones urbaines périphériques, où la majorité de la population reste hostile à la chasse. Tous les chasseurs ne sont d'ailleurs pas convaincus de l'explosion démographique du sanglier et poursuivent une gestion bien trop conservatoire.

Par ailleurs la population des chasseurs diminue et est vieillissante. La relève n'est pas assurée, ce qui soulève de nombreuses questions quant à la maîtrise du gibier dans les années qui viennent.

D'autant plus que les Fédérations de chasseurs vont très vite se retrouver en difficulté du fait des indemnités des dégâts de gibier, qui suivent la même courbe d'évolution que celles des sangliers ! « *On va droit dans le mur* » s'inquiète Marc Meissel, Président de la FDC du Var.

Julien Vert, de la Direction départementale des territoires



Photo 1 : Le sanglier : une espèce aux capacités d'adaptation exceptionnelles.

Photo IMPCF

et de la mer du Var, nous explique que, dans ce département, on est allé au bout de ce que le droit permettait pour augmenter les prélèvements (périodes de tirs, seuils de surfaces, battues administratives, autorisations et dérogations...). Malgré cela, de la forêt à la ville, le sanglier continue son parcours ; rien ne l'arrête, ni les changements climatiques, ni les incendies, bien au contraire. Les chasseurs ne sont plus en mesure, sur leur territoire de chasse actuel, de réduire le nombre de sangliers.

Comment faire alors ?

Il faut trouver de nouveaux modes et outils de régulation, notamment dans les zones périurbaines, véritables refuges pour les sangliers. On a évoqué entre autres les possibilités de piégeage et celle d'organiser de plus grosses battues en dépassant l'échelle communale.

Une autre piste est la valorisation de la viande de sanglier. Des initiatives sont en cours, comme le projet de créer un Centre de collecte de la venaison. Florence Lanliard, maire du Plan-de-la-Tour, nous explique que ce serait l'occasion à la fois d'écouler la viande dans le respect des règles, mais

aussi de réconcilier la population avec la viande chassée en créant, pourquoi pas, un label « Gibier sauvage des Maures ». La communication doit être améliorée notamment pour faire mieux accepter la chasse par certaines catégories de la population.

Il faut aussi, comme nous l'avons vu lors de la journée du 8 juin à Fraisse-sur-Agout dans l'Hérault, mieux faire coïncider les zones chassées et les zones les plus sensibles aux dégâts de gibier (Voir *la feuille et l'aiguille* n°108, août 2017).

Cela passe, avant tout, par l'amélioration du dialogue entre les acteurs du territoire pour réfléchir à des solutions qui conviennent à tous.

Enfin, comme nous avons dû apprendre à vivre avec le feu en Méditerranée, peut-être faudra-t-il aussi apprendre à vivre avec le sanglier.

Denise AFXANTIDIS

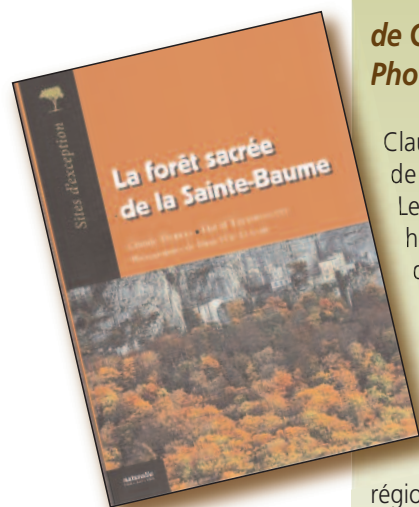


Photo 2 :

Les participants de la journée du 13 décembre 2017 au Plan-de-la-Tour (Var).

Photo M. Aubier / Plan-de-la-Tour.

**Prochain RV**  
Le colloque « Faune sauvage et forêt méditerranéenne » aura lieu en mars 2018 dans le Var



A lire ...

## La forêt sacrée de la Sainte-Baume

de **Claude DARRAS** et **David TRESMONTANT**  
 Photographies de **Daniel Cyr Lemaire**

Claude Darras, écrivain et journaliste, David Tresmontant, ingénieur de l'Office national des forêts et artiste peintre, et Daniel Cyr Lemaire, photographe, ont associé leurs talents pour rendre un bel hommage à un paysage légendaire et pittoresque, la forêt sacrée de la Sainte-Baume. Ce site d'exception, haut lieu de pèlerinage dédié à Marie-Madeleine, fait aussi le bonheur des chercheurs, des géologues, des naturalistes, des archéologues, des historiens et des amoureux de la nature.

Parmi les 50 000 visiteurs français et étrangers du site, les acteurs Juliette Binoche et Michael Lonsdale sont familiers des lieux qui seront circonscrits cette année dans le Parc naturel régional de la Sainte-Baume, englobant une trentaine de communes sur près de 85 000 ha. Simultanément, le label Forêt d'exception® sera attribué à la forêt de la Sainte-Baume que gère l'Office national des forêts depuis 1966.

La richesse de la faune et de la flore comme celle du patrimoine historique et religieux sont évoquées en détail dans cet ouvrage de 224 pages, abondamment illustré de photographies, de collages et de peintures qui célèbrent les couleurs de cette forêt mythique.

2017, 224 pages couleurs, format 16,5 x 23,5 cm – 20 €  
 ISBN 979-10-94583-19-7  
 Naturalia Publications - Collection « Sites d'exception »  
[www.naturalia-publications.com](http://www.naturalia-publications.com)

### rencontres

Le 7 décembre 2017  
**Conférence en ligne :**  
**«L'offre historique de l'IGN»**  
<https://events-emea1.adobeconnect.com>

Le 11 janvier 2018  
 Paris (75)  
**Colloque « Entre dynamiques et mutations, quelles voies pour la forêt et le bois ? »**  
 Contact : GIP ECOFOR c/o CIRAD  
 42, rue Scheffer 75116 Paris  
 Tél. : 01 53 70 21 70  
 Mél : [secretariat@gip-ecofor.org](mailto:secretariat@gip-ecofor.org)  
<http://www.gip-ecofor.org/>

Du 21 au 25 mai 2018  
 Florence (Italie)  
**Conférence internationale sur l'ozone et les plantes**  
 Mél :  
[ozoneandplants2018@gmail.com](mailto:ozoneandplants2018@gmail.com)  
<https://conference2018.wixsite.com/ozoneandplants>

Mars 2018  
 Var (83)  
**Colloque « Faune sauvage et forêt méditerranéenne »**  
 Contact : Forêt Méditerranéenne  
 14 rue Louis Astouin 13002 Marseille  
 Tél. : 04 91 56 06 91  
[contact@foret-mediterranee.org](mailto:contact@foret-mediterranee.org)

Le 28 juin 2018  
 Marseille (13)  
**Congrès mondial sur la résilience**  
 Contact : Résilio - Palais du Pharo  
 58 Boulevard Charles Livon  
 13007 Marseille

<http://www.marseille-congres.com/fr/>  
 Tél : 04 91 13 89 25  
<https://www.resilience2018.org/>

### formations

Du 5 au 10 février 2018  
 Zaragoza (Espagne)  
**Cours approfondis sur la restauration des zones arides dégradées, et surveillance du processus de désertification**  
 Contact : CIHEAM  
 Avenida de Montañana 1005  
 50059 Zaragoza, Espagne  
 Tél. : +34 976 716000  
 Mél : [iamz@iamz.ciheam.org](mailto:iamz@iamz.ciheam.org)  
[www.iamz.ciheam.org](http://www.iamz.ciheam.org)

Ce numéro a été publié avec l'aide de :



## Bulletin d'abonnement

Voici le dernier numéro de l'année.  
 Profitez-en pour vous (ré)abonner pour 2018 !

NOM : ..... Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 .....  
 Tél. .... Fax. ....  
 Mél : .....

Je m'abonne à la feuille et l'aiguille pour 2018 10 €

Vous pouvez également soutenir Forêt Méditerranéenne :

en adhérant (cotisation 2018) + 25 €

en complétant avec un don + \_\_\_\_ €

en vous abonnant à la revue Forêt Méditerranéenne (4 numéros en 2018) + 30 €

Je joins mon chèque de à l'ordre de Forêt Méditerranéenne  
 Total : \_\_\_\_\_ €

Je souhaite recevoir une facture et un reçu fiscal permettant de réduire mon impôt de 66% de mes dons et cotisations.

A renvoyer à Forêt Méditerranéenne 14 rue Louis Astouin  
 13002 Marseille avec votre règlement

Et aussi ...

## Le numéro 40 du Journal Pays Sainte-Baume vient de paraître

Le journal Pays Sainte-Baume célèbre la parution de son n°40 et ses vingt ans d'existence par une édition spéciale augmentée. Cette célébration coïncide avec une nouvelle tant attendue : la création du Parc naturel régional de la Sainte-Baume.

Journal de l'association Découverte Sainte Baume-Ecomusée Territoire, il a abordé bien des aspects de ce « pays » : l'histoire des hommes qui l'ont habité, leurs créations, leurs aménagements, leurs relations équivoques à une nature riche et variée. Ce numéro anniversaire de 48 pages, est l'occasion d'une rétrospective des 39 numéros précédents : il y est question de géologie, de flore, de faune, d'anciennes techniques, de vieux métiers, et bien sûr de la forêt, dont la hêtraie est le fleuron et l'emblème, mais aussi, au fil des parutions, des sapins, des arbres sénescents, de la faune et de la flore forestières, de la gestion forestière durable, de l'impact du changement climatique, etc.

Ce corpus a depuis 20 ans nourrit autant qu'il s'est nourri d'histoire, de mémoire et de patrimoine. Témoignages, souvenirs et hommages complètent le sommaire copieux de ce quarantième numéro.

Pays Sainte-Baume, n°40, 2017, 10 €  
 Editeur : Découverte Sainte-Baume 3000 Av. de la Sainte-Baume  
 13720 La Bouilladisse



Cette page est la vôtre, n'hésitez pas à nous adresser toutes les informations concernant vos rencontres, vos stages, vos petites annonces, etc.

Et aussi, retrouvez toute l'actualité des espaces naturels et forestiers méditerranéens sur notre site, rubrique "Agenda de la forêt".

Cette rubrique est mise à jour régulièrement  
[www.foret-mediterranee.org](http://www.foret-mediterranee.org)